

**PROGRAMME D'ECOBUAGE**

**DEMANDE (Article 5)**

*A déposer en mairie du lieu d'écobuage au moins 1 mois avant la date de l'opération (sauf dérogation)*

Je soussigné (e),

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... N° Portable .....

déclare avoir l'intention de pratiquer l'écobuage dans le respect de l'arrêté préfectoral susvisé,  
sur les terrains ci-après désignés :

Commune ..... Lieu-dit .....

Superficie à écobuer ..... Nombre de participants à l'opération .....

Période prévisible de l'écobuage .....

Si la personne chargée de la mise à feu n'est pas le demandeur : Nom .....

Adresse ..... N° Portable .....

Fait à ....., le .....

Le responsable ..... Le propriétaire, l'ayant droit

(signature) ..... (signature du propriétaire ou des ayants droit

précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord »)

**P.J. : plan de situation 1/25000 ou référence cadastrale**

**AVIS DE LA COMMISSION LOCALE D'ECOBUAGE**

Fait à ....., le  
*nom, qualité et signature*

**AVIS DE L'ONF (article 6) à moins de 200m des forêts**

Fait à ....., le  
*nom, qualité et signature*

**DECISION DU MAIRE (article 6)**

Je soussigné (e) ....., maire d .....

ayant pris connaissance de la demande et des avis ci-dessus .....

décide  d'autoriser  de refuser (motif du refus) .....

l'opération d'écobuage mise en œuvre par le demandeur,  conformément  en dépit des avis ci-dessus

en vertu de mes pouvoirs de police et dans le cadre des règlements en vigueur.

**Le jour de la mise à feu, le responsable doit s'assurer que les services suivants ont été alertés avant 10 h (article 7) :**



- le service d'incendie et de secours..... : Tél. 05.59.14.61.10

- le maire..... : Tél 06 80 90 25 00 mairie 05 59 34 52 34

Si le maire n'est pas joignable, prévenir directement :

la gendarmerie..... : Tél :05 59 34 56 00.

l'ONF (si écobuage à moins de 200 m des forêts).. : Tél :07 78 46 64 35

**Prescriptions particulières** .....

Fait à ....., le .....

*signature et cachet*

**le Maire,**

**Destinataires du présent formulaire, une fois revêtu de la décision du maire :**

- responsable de l'incinération
- Propriétaire ou ayant droit
- SDIS
- ONF

**Destinataire du tableau récapitulatif des demandes autorisées accompagné d'une carte de situation :**

- Gendarmerie nationale
- Préfecture ou sous préfecture
- DDTM
- ONCFS

Se munir obligatoirement de cette autorisation sur le chantier  
Ne donner le feu que de jour et par temps calme - Assurer une surveillance permanente du feu